

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 septembre 2015

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Approbation de la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre le SIPPEREC et la Ville relatives à l'enfouissement des réseaux et à la rénovation de l'éclairage public avenue Charles Péguy

Rapporteur : Patrice Pattée

Par délibération du 24 juin 2015, la Ville s'est engagée à poursuivre le programme d'enfouissement des réseaux dans le quartier des Coudrais, le quartier « Président Franklin Roosevelt », le quartier des Blagis et le quartier Robinson.

Dans le quartier Robinson, une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et une convention financière ont été signées avec le SIPPEREC (Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication) pour l'enfouissement des réseaux avenue de la Gare, boulevard Desgranges, rue Bertron, rue de la Flèche, rue du Maréchal Foch.

Pour compléter ce programme, il convient d'ajouter l'avenue Charles Péguy, afin que l'ensemble du quartier soit traité.

Le SIPPEREC propose ainsi une convention de co-maîtrise d'ouvrage pour l'enfouissement des réseaux électriques torsadés de l'avenue Charles Péguy, qu'il prend entièrement en charge, et la réalisation des travaux de génie civil liés à la nécessaire rénovation de l'éclairage public, à la charge de la Ville.

La participation financière de la Ville pour ces travaux d'éclairage public est estimée à 33 240 € TTC.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir approuver la convention de co-maîtrise d'ouvrage et la convention financière entre la Ville et le SIPPEREC au titre des travaux d'enfouissement des réseaux à réaliser avenue Charles Péguy, autoriser le maire à signer ladite convention et de solliciter du SIPPEREC une subvention au taux maximum pour la rénovation de l'éclairage public à réaliser dans le cadre de l'opération d'enfouissement.